

Programme de financement intégré

Conditions spécifiques à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Conditions d'admissibilité

- Se consacrer aux études à temps plein.
- Soumettre le portfolio doctoral annuellement.
- Réussir l'examen général de synthèse au plus tard au 6^e trimestre.
- Si prévu au plan annuel de financement de l'étudiant.e, accepter un ou des contrats d'auxiliariat d'enseignement ou de recherche ou d'assistantat technique ou de charge de cours.
- Soumettre au moins une demande de bourse annuellement.
- Soumettre une demande de bourse aux grands organismes québécois ou canadiens avant la fin du 6^e trimestre (à moins de détenir une telle bourse déjà).
- Respecter les autres critères d'admissibilité associés à la progression dans le parcours.

Seuils de financement minimaux

- Le financement annoncé est d'une durée de 4 ans (12 trimestres).
- Le financement annuel minimum annoncé est de 15 000 \$ par année.

Jalons de progression

- **Jalon #1 (an 1) :** Compléter son plan global d'études, enregistrer son sujet de recherche, réussir ses cours.
- **Jalon #2 (an 2) :** Réussir l'examen général de synthèse.
- **Jalon #3 (an 3) :** Déposer sa proposition de recherche.
- **Jalon #4 (an 4) :** Atteindre l'objectif défini par son comité de recherche.

Bonification de bourse liée au respect des jalons et maintien de l'admissibilité

Critères et jalons	Trimestre pour obtenir la bonification	Montant de la bonification	Trimestre pour conserver l'admissibilité au financement intégré
Jalon #1 : Année 1	3	500 \$	4
Jalon #2 : Année 2	5	500 \$	6
Jalon #3 : Année 3	9	1 000 \$	10
Jalon #4 : Année 4	12	1 000 \$	